Chiffrer son projet de création, de reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne

Formation Certifiante - Fiche N°RS5944

PUBLIC CIBLE

Porteurs de projets en agriculture paysanne.

OBJECTIFS

Être capable de définir ses objectifs
Comprendre les différents éléments constitutifs d'un prévisionnel économique et savoir les remplir en autonomie.
Savoir chiffrer plusieurs hypothèses, juger la faisabilité économique et financière du projet.
Identifier les financements mobilisables pour son projet agricole.
Savoir présenter son projet à des financeurs potentiels.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

▸ Définir ses objectifs pour dimensionner son projet et savoir définir des hypothèses de travail
▸ Conception d'un outil personnalisé pour le dimensionnement de son projet
▸ Approche de la stratégie de commercialisation.
▸ Avoir les bases du vocabulaire comptable
▸ Comprendre les principaux éléments de faisabilité économique (rentabilité, financement, trésorerie...) et leurs interactions
▸ Savoir construire un 1er compte de résultat prévisionnel en lien avec le dimensionnement du projet
▸ Savoir analyser les principaux chiffres de son prévisionnel: Revenu disponible, EBE, capacité d'emprunt...
▸ Savoir construire un plan de financement pour ses investissements et identifier les aides possibles
▸ Comprendre les attentes des établissements bancaires et savoir comment intégrer des emprunts dans son plan de financement
▸ Savoir présenter son projet pour réaliser des demandes de financements (emprunts, subventions,…).

Jour 1: dimensionner son projet
Jour 2: réaliser un compte de résultat prévisionnel
Jour 3: construire un plan de financement et un budget de trésorerie
Jour 4: analyser son prévisionnel, savoir l'ajuster et le présenter à des financeurs.

une attestation de suivi de formation sera remis à chaque stagiaire

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, Travail en groupe, Brainstorming et autres méthodes participatives, fichier excel.
Attention: nécessite d'avoir un ordinateur portable ou nous prévenir dans le cas contraire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

L'évaluation se fait sur la base du rendu d'un dossier écrit remis par le candidat dans un délai d'1 mois maximum après la fin de la formation. Un jury composé de paysans

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADDEAR Haute Savoie

DURÉE : 4 jour(s)
DATE LIMITE : 20/04/2023

TARIFS
Finançable par le fond de formation Vivea
Devis sur simple demande. Adhésion obligatoire à l'ADDEAR 74. Personnes non financées, nous contacter.

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Albe GIOVANNANGELI
installation@addear74.fr
ADDEAR Haute Savoie
Maison de l'Agriculture
52 avenue des Iles

74994
Annecy Cedex 9
Tel. 07 62 73 51 37
N° d'organisme de formation : 84740385174

MENTIONS
Pour réussir votre formation, notre organis me est en capacité d'adapter ses prestati ons aux éventuelles situations de handica p, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble le s possibilités d'adaptation.
Pas d'équivalence ni de passerelles vers d'autres formations.
Débouchés : vers la création d'activité en agriculture paysanne
Taux d'obtention du certificat : 79%

SATISFACTION : 92

NOTE : Les coordonnées des participant·es seront diffusées afin de permettre l'organisation de covoiturage.

statuera sur la délivrance du certificat.

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
02/05/2023	52 avenue des îles 74994 Haute-Savoie	Albe Giovannangeli, animatrice formatrice installation / transmission
25/05/2023	52 avenue des îles 74994 Haute-Savoie	Albe Giovannangeli, animatrice formatrice installation / transmission
06/06/2023	52 avenue des îles 74994 Haute-Savoie	Albe Giovannangeli, animatrice formatrice installation / transmission
22/06/2023	52 avenue des îles 74994 Haute-Savoie	Albe Giovannangeli, animatrice formatrice installation / transmission

THÈMES

S'installer en AP | Approche globale | Commercialisation, circuits courts | Comptabilité gestion

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)